

**Bruxelles, le 22 août 2025
(OR. en)**

12097/25

**SOC 561
EMPL 375
SAN 503**

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail Nomination de M. Pascal BOUGIE, membre titulaire pour les Pays-Bas, en remplacement de Mme Naomi COLVOORT, démissionnaire

1. Le secrétariat général du Conseil a été informé de la démission de M^{me} Naomi COLVOORT, membre titulaire du comité cité en objet dans la catégorie des représentants des organisations d'employeurs (pour les Pays-Bas).
2. En vertu de l'article 3 de la décision du Conseil du 22 juillet 2003 relative à la création d'un Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail¹, les membres titulaires et les membres suppléants sont nommés par le Conseil.

¹ JO C 218 du 13.9.2003, p. 1.

3. Conformément à la procédure habituelle, les Pays-Bas ont présenté la candidature de M. Pascal BOUGIE pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 5 mars 2028.
 4. Par conséquent, le Comité des représentants permanents est invité à recommander au Conseil:
 - (a) d'adopter, en point "A", la décision du Conseil portant remplacement d'un membre titulaire du Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail, dont le texte figure dans le document 12099/25, et
 - (b) de faire publier la décision, pour information, au *Journal officiel de l'Union européenne*.
-